

M. Humphrey Mitchell. Ce dernier s'est exprimé ainsi, comme en fait foi le rapport à la page 110:

Le gouvernement fédéral dans son exposé sur le travail et les revenus a annoncé que le maintien d'un haut niveau d'emploi et de revenu était un des buts principaux de sa politique. Le peuple du Canada et les gouvernements provinciaux et municipaux sont ainsi assurés d'une politique active de la part du gouvernement fédéral, pour éviter et combattre le chômage.

Me sera-t-il permis de répéter seulement cette dernière phrase tirée du rapport de la dernière séance plénière de la conférence fédérale-provinciale, au sujet du but de la conférence et des intentions du gouvernement fédéral. Je cite de nouveau:

Le peuple du Canada et les gouvernements provinciaux et municipaux sont ainsi assurés d'une politique active de la part du gouvernement fédéral, pour éviter et combattre le chômage.

Ces paroles ont été prononcées, monsieur l'Orateur, entre le 6 et le 10 août, 1946. Or, en ce moment il y a au Canada 524,000 chômeurs reconnus. On n'a jamais mis en vigueur les engagements tacites du gouvernement fédéral. Les honorables députés me permettront de leur rappeler,—et je sais ce dont je parle car j'étais à l'époque membre de l'assemblée législative provinciale,—que lorsque le premier ministre libéral est revenu nous présenter un projet de loi sur l'accord de location des domaines de l'impôt, son discours donnait à entendre qu'encore que cela ne figurait pas au contrat dont l'assemblée était saisie, il serait donné suite à ces programmes énoncés au nom du gouvernement fédéral par le premier ministre de l'époque, le très honorable Mackenzie King, le premier ministre actuel (M. St-Laurent), le premier ministre suppléant (M. Howe), et feu M. Humphrey Mitchell.

Or aujourd'hui le gouvernement fédéral n'a encore proposé aucun programme, n'a encore pris sur lui aucune responsabilité en ce qui concerne les chômeurs aptes au travail, autrement que dans le cadre des règlements de l'assurance-chômage. J'espère qu'on aura l'obligeance de me corriger si je me trompe, mais je n'ai pas encore entendu dire que le Gouvernement ait jamais tenté d'appliquer ses propres propositions, avec la collaboration des gouvernements principaux, en vue de mettre au point des programmes qu'on pourrait appliquer en période de chômage; je n'ai jamais entendu dire non plus que le gouvernement fédéral avait fixé un moment pour payer 20 p. 100 des frais que comporteraient ces programmes.

Par la faute du Gouvernement qui, depuis 1945, a failli à sa tâche, le Parlement se voit maintenant dans l'impossibilité de porter remède à une situation grave. La situation est, en effet, grave. Nous avons entendu dans cette

enceinte des observations fort intéressantes là-dessus. J'ai été renversé d'entendre l'honorable député de Témiscouata (M. Pouliot) condamner les chefs syndicalistes, leur imputant ainsi la responsabilité de la situation actuelle au Canada.

Nous avons lu dans les journaux et nous avons entendu ici des déclarations du premier ministre suppléant et du ministre du Travail (M. Gregg) à l'effet que certains employés demandent des salaires tellement élevés qu'ils feraient mieux de commencer à se chercher une situation ailleurs. Des membres du cabinet ont déclaré que le problème du chômage n'est que saisonnier. Le problème du chômage n'est pas saisonnier, monsieur l'Orateur. Je ne veux pas répéter les énoncés déjà faits au cours du débat, qui prouvent que le problème n'est pas saisonnier et réduisent à néant les déclarations des membres du cabinet. Les industries qu'on a mentionnées ne sont pas des industries saisonnières. Le problème du chômage revêt donc une importance qui dépasse tout caractère saisonnier.

Le gouvernement exprime le pieux espoir que les affaires reprendront au printemps. Ce n'est pas un tel espoir, monsieur l'Orateur, qui va nourrir les chômeurs actuels. Bien plus, je ne pense pas que le gouvernement lui-même ajoute foi à un tel énoncé. S'il y croit, ses membres sont plus naïfs que je l'ai jamais cru, surtout en ce qui concerne un ingénieur et homme d'affaires averti comme l'actuel premier ministre suppléant.

Ce n'est pas une solution, monsieur l'Orateur, que de prétendre que les syndicats ouvriers sont à blâmer à cause de leurs exigences en matière de salaires et de la hausse des prix qui en découlent et nous ferme l'accès du marché. Ce n'est pas une solution que de prétendre, comme font les employeurs, que les impôts et les syndicats ouvriers font monter les prix au point de fermer les marchés. Ce n'est pas une solution au problème du chômage que de se refuser, comme fait le Gouvernement, pour des raisons qu'il est seul à connaître, à admettre les faits; et, d'après les discours que nous avons entendus hier et aujourd'hui, monsieur l'Orateur, le Gouvernement se refuse absolument à envisager les faits.

En Colombie-Britannique, au cours des douze derniers mois, la *British Columbia Electric Railway Company* a eu l'occasion de demander des soumissions pour l'aménagement d'une ligne à haute tension de grande importance ainsi que pour le montage des pylones. Des sociétés du Canada et de divers pays du monde ont présenté des soumissions à l'égard du montage de ces tours. La plus basse soumission, venant du Canada s'établissait à environ \$1,600,000. Le contrat a été